

Informations brèves du CJB (séance du 30 mai 2012)

La Neuveville, le 31 mai 2012

Démission de Jean-Jacques Schumacher

Premier président en 2006-2007 du Conseil du Jura bernois (CJB), Jean-Jacques Schumacher, membre du parti libéral-radical domicilié à Bévillard a informé le plénum de sa démission. Le CJB tient à rendre un hommage appuyé à l'homme qui a porté l'institution sur les fonts baptismaux et n'a cessé de promouvoir le dialogue et le respect de l'avis de chacun. L'histoire retiendra qu'il a acheté de sa poche le premier classeur où ont été rangés les dossiers traités par le conseil après sa création. Les démarches en vue de son remplacement ont été lancées par la Chancellerie d'Etat du canton de Berne.

Autorités de protections de l'enfant et de l'adulte (APEA)

Le CJB a pris position sur la collaboration entre les futures autorités cantonales de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) et les services sociaux. Il juge positivement le fait que l'indemnisation des communes par le canton soit réglée, étant donné que les services sociaux réaliseront désormais les enquêtes sociales sur demande des APEA. Le CJB estime en outre que la tâche de recruter, la former, conseiller et soutenir les curateurs et curatrices privé-e-s devrait également être transférée au canton. Il juge par ailleurs que la charge de travail risque de s'accroître avec la cantonalisation et souhaite que des dispositions permettent d'engager du personnel rapidement en cas de besoin.

Autres dossiers

Dans sa séance du 31 mai 2012, le CJB a également :

- désigné Francis Daetwyler, président de la section Travaux publics, transports et énergie, pour le représenter au groupe ;
- apporté son soutien à la motion Zuber sur le dépôt d'une initiative cantonale en vue d'assurer la représentation des minorités linguistiques cantonales à l'Assemblée fédérale ;
- pris position sur les lignes directrices cantonales sur l'école obligatoire complémentaires au plan d'études romand ;
- approuvé les optimisations apportées suite à ses remarques par la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale (SAP) en matière de soutien téléphonique aux parents.

Informations

Secrétariat général du CJB : 032 / 493 70 73